

union

LE MAGAZINE DU RÉSEAU
UNIOPSS - URIOPSS

SOCIALE



Dossier

Crise ukrainienne : les associations sur le pont

Portrait

Armelle Le Bigot-Macaux,
à la défense des droits
des enfants

En débat

Quels enjeux du
prochain Congrès
de l'Uniopss ?

ASSOCIATIONS, MUTUELLES, FONDATIONS : DÉPART À LA RETRAITE DE VOS SALARIÉS : SÉCURISEZ VOTRE TRÉSORERIE !



Les départs à la retraite des salariés font partie de la vie des employeurs. **L'économie sociale et solidaire est particulièrement concernée avec 600 000 départs à la retraite dans les 10 ans à venir** (30% des salariés de l'ESS) (source Observatoire National de l'ESS – INSEE 2016).

Non anticipés, ces événements peuvent avoir des conséquences redoutables sur la trésorerie,

pouvant aller jusqu'à mettre la survie des structures en jeu.

Les enjeux sont doubles :

Répondre aux obligations légales : Quand un salarié quitte sa structure dans le cadre d'un départ à la retraite, son employeur est tenu de lui verser des Indemnités de Fin de Carrière (IFC). **Le financement de ces IFC incombe exclusivement à l'employeur.**

Préserver l'équilibre de la trésorerie de sa structure : Déterminées en fonction de l'ancienneté, du salaire et de la Convention Collective, les IFC peuvent atteindre des montants importants, susceptibles de déstabiliser la trésorerie d'une structure. L'allongement de la durée d'activité des salariés favorise également ce phénomène et rend nécessaire de provisionner le passif social et de lisser les charges dans le temps.

Pourquoi anticiper ?

► Cas n°1

La structure n'a rien prévu et verse les IFC à chaque départ



Risques pour la trésorerie

► Cas n°2

La structure provisionne par elle-même



Provisions non sécurisées et anticipées à court terme

► Cas n°3

La structure externalise la gestion financière de ses IFC



Trésorerie protégée

Pour accompagner les dirigeants du secteur, **Chorum, expert 100%ESS, a développé une solution de retraite d'Indemnités de Fin de Carrière** **avantageuse et adaptée** qui :

- répond à vos obligations légales,
- étudie le passif social IFC de votre structure,
- lisse vos charges dans le temps,
- sécurise votre trésorerie,
- vous permet de bénéficier d'un avantage fiscal en cas d'imposition sur les sociétés.

ENEZ NOUS RETROUVER
SUR LE **STAND 6**

et sur **chorum.fr**

Patrick Doutreligne
Président de l'Uniopss

Retrouver l'espoir, une exigence !



© Françoise Stjepovic

Les périodes de campagne politique puis d'élections correspondent souvent à des moments d'espoir, de vision dans l'avenir, d'expression des malaises, des craintes, des attentes, des espérances que la situation s'améliore et que nos préoccupations soient prises en compte par le pouvoir.

2022 ne s'inscrit pas dans cette dynamique. Est-ce à cause d'une réélection sans grand projet enthousiasmant ? Est-ce le contexte international, marqué par le retour de la guerre en Europe ? Est-ce la flambée des prix et le retour de l'inflation ? Est-ce la fatigue de la population après deux ans de crise sanitaire ? La perte de confiance dans le système démocratique proposé qui laisse peu de place à la participation des citoyens ?

Sans doute un cumul de toutes ces causes et pourtant, nous, associations, n'avons pas le droit de céder à cette tendance. Les enfants, les personnes âgées, en situation de handicap ou

d'exclusion, que nous suivons, accompagnons, aidons, ont trop besoin d'être défendus, soutenus ou protégés.

Le contexte économique, politique, environnemental ne nous est ni indifférent, ni inconnu, mais il ne peut en aucun cas nous décourager, atténuer nos valeurs ou différer encore des évolutions sociétales indispensables. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, relâcher nos exigences, céder sur des principes de refus des injustices et des inégalités.

Notre Congrès de Rennes, les 13 et 14 mai, doit être cette rencontre qui rappelle notre force collective, notre caractère indispensable dans l'équilibre de notre société et si nous repartons de Bretagne avec la conviction de notre unité, de nos engagements et de notre contribution au collectif, alors nous serons prêts pour les combats qui nous attendent et nous démontrerons que le secteur associatif reste un atout pour notre pays. ●

union
SOCIALE

Revue mensuelle d'information
et de liaison du réseau
UNIOOSS - URIOPSS
15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13
Tél. : 01 53 36 35 00
Fax : 01 47 00 84 83
www.uniooss.asso.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Patrick Doutreligne

RÉDACTEUR EN CHEF
Antoine Janbon

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Valérie Mercadal

RÉDACTEURS
**Juliette Cottin, Isabelle Léomant,
Jérôme Voiturier.**

PHOTOS
Michel Le Moine, Françoise Stjepovic.

RELECTURE
Marie-Alexandrine Louis-François

PUBLICITÉ
Antoine Sourdeix

CRÉATION GRAPHIQUE
& RÉALISATION
Studio Paradiso

IMPRIMERIE
Centr'Imprim 36101 Issoudun cedex

© Union Sociale, reproduction
interdite, sauf accord de la rédaction.

ABONNEMENT
France : 55 euros
Étranger/hors EU : 65,50 euros
Le numéro : 10 euros
(règlement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de UNIOOSS
Section 1 même adresse).

CPPAP n° 0722 G 82025
ISSN 0041-7041.9717
Dépôt légal : 07010149

Ce numéro a été tiré à 4 100 ex.

ANNONCEURS

- Chorum p. 2
- Banque des Territoires p. 4
- Société Générale p. 10
- Mutuelle Saint Christophe p. 10
- Crédit Mutuel p. 16
- Banque Postale p. 16
- Direction(s) p. 29
- ASH p. 31
- Crédit Coopératif p. 32

Photo de Une : © **Michel Le Moine**

Ce journal est imprimé selon le label



Construire ensemble les territoires de demain

#AFondLesTerritoires

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement et d'accompagnement sur mesure à tous ses clients : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social et professions juridiques.

L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

Sommaire

N°357



06 Actualités

08 En direct du réseau

11 Info technique

Comment prévenir la maltraitance ?



12 Portrait

Armelle Le Bigot-Macaux,
à la défense des droits
des enfants



14 Innovation sociale

Ouvrir les champs
des possibles



26 En débat

Quels enjeux du prochain
Congrès de l'Uniopss ?

30 Vie associative

Faire vivre une société de
l'engagement

17 Dossier

Crise ukrainienne : les associations sur le pont



© Michel Le Moine

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'élan de solidarité de la France pour aider les réfugiés ukrainiens est spectaculaire et interroge les politiques de l'asile nationales et européennes. Quelle place des associations pour faire vivre cette chaîne de la solidarité ? Cette période historique aura-t-elle un impact sur la politique migratoire française ? *Union Sociale* fait le point.

- 18 « Les enfants réfugiés vont grandir dans l'amour de la France. »
- 20 Accueil des Ukrainiens : les associations en première ligne
- 22 Solidarités éphémères
- 24 « La crise ukrainienne bouscule les standards européens de l'asile. »

Ukraine : les crèches se mobilisent

La CNAF a décidé, le 5 avril, la gratuité de l'accueil en crèche de tous les enfants ayant fui l'Ukraine en 2022. Les CAF prendront directement en charge le coût de leur accueil, via la prestation de service unique (PSU). Afin de pouvoir accueillir rapidement les enfants, les crèches doivent signaler leur disponibilité de places au préfet de leur département. ●



Prostitution : malgré la loi, des progrès encore à réaliser

Six ans après l'adoption de la loi de 2016 qui entend lutter contre la prostitution, 20 départements ne sont toujours pas en capacité d'accorder des parcours de sortie de la prostitution. Dans une instruction, publiée le 13 avril, le gouvernement incite les territoires visés à changer la donne. Les préfets sont sommés de finaliser le déploiement « dans tous les départements » des commissions départementales de lutte contre la prostitution. Ces entités doivent examiner les demandes d'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution. L'autre objectif de cette instruction est le renforcement de la prise en charge des victimes de la prostitution, et notamment leur accompagnement social dans le cadre d'un parcours de sortie de la prostitution. ●

Quelle prise en charge des mineurs isolés ukrainiens ?



Dans une note du 1^{er} avril, la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) précise les conditions de prise en charge des mineurs en provenance d'Ukraine, non accompagnés de leurs parents. Plusieurs fiches examinent les différentes situations de ces mineurs à leur arrivée en France et clarifient le cadre juridique applicable. Selon la DPJJ, ces derniers ne doivent pas systématiquement faire l'objet d'une prise en charge judiciaire au titre de la protection de l'enfance. Celle-ci dépend du danger auxquels ils sont exposés. Quelle que soit leur situation, les agences régionales de santé sont saisies de la réalisation des bilans de santé dès l'arrivée des mineurs. ●

Affaire Orpéa : l'IGAS et l'IGF au rapport

Après plusieurs semaines d'enquête, l'Inspection générale des finances (IGF) et des Affaires sociales (IGAS) ont rendu, le 5 avril, leur rapport sur les pratiques du groupe Orpéa. Les auteurs du rapport dénoncent une organisation « très centralisée » du groupe Orpéa et des modalités de management pouvant conduire à des dérives, notamment des dépassements par rapport aux capacités d'accueil autorisées. Ils notent également des proportions très significatives d'irrégularités sur les contrats de travail dans chacun des Ehpad inspectés. L'IGAS et l'IGF abordent également l'insincérité d'Orpéa vis-à-vis des tutelles sur le plan financier. Elles notent en effet que « le processus budgétaire interne au groupe organise la mise en réserve d'une partie des forfaits soins reçus par les Ehpad. Les auteurs reconnaissent tout de même que les contrôles externes conduits sur le groupe montrent des dysfonctionnements récurrents dont le suivi en interne est « imparfait », mais qui se retrouvent, pour partie, dans le reste du secteur des Ehpad. ●



RH : la HAS lance un cri d'alarme



Quelques semaines à peine après avoir rendu public son tout nouveau référentiel d'évaluation de la qualité, la Haute Autorité de Santé (HAS) a publié, le 31 mars, une lettre ouverte signée par ses principaux représentants. Le document rappelle que les « acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social, à l'occasion des travaux qu'ils mènent avec la HAS, l'alertent régulièrement sur les difficultés qu'ils rencontrent. Difficultés des professionnels à délivrer aux patients et aux personnes accueillies une qualité des soins et des accompagnements à la hauteur de ce qu'ils souhaiteraient. Sentiment des usagers que le système de santé apporte de moins en moins de réponses adaptées à leur quotidien et leurs besoins. » La HAS pointe deux enjeux prioritaires : les ressources humaines, l'organisation et les modes de financement. Elle recommande de rendre les métiers du social et du médico-social attractifs et de leur consacrer un investissement financier majeur. ●

SERAFIN-PH : plus de 1 000 structures candidates à l'expérimentation



La CNSA, la DGCS et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) ont finalisé, début avril, le recrutement des plus de 1 200 structures qui vont participer à l'expérimentation pour consolider le pré-modèle de tarification SERAFIN-PH. Cette nouvelle phase du projet doit permettre de

préciser le futur modèle de tarification des établissements et services médico-sociaux (ESMS) du secteur du handicap. Son déploiement doit débuter à partir de 2024. Pour mémoire, SERAFIN-PH signifie « Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées ». Initié en 2015, le projet vise à réformer le financement des établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap. ●

La PCH prendra en compte le handicap psychique

Le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées a annoncé fin avril qu'à partir de 2023, l'accès à la prestation de compensation du handicap (PCH) évoluera pour mieux prendre en compte les difficultés des personnes « sourdaveugles » et de celles vivant avec une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives ou avec des troubles neuro-développementaux. Pour elles, un nouveau domaine d'aide humaine, intitulé « soutien à l'autonomie », est institué avec un accompagnement pouvant atteindre trois heures par jour. L'enjeu est dorénavant de former leurs professionnels, mais aussi ceux des services à domicile pour rendre effectif ce soutien à l'autonomie. ●



Quelle réalité de la société inclusive en 2022 ?



La Fédération des PEP a publié, le 23 mars, son baromètre de la société inclusive. Ce document, réalisé par l'institut de sondage Kantar, interroge les Français sur l'égalité, l'inclusion, la laïcité et l'engagement citoyen. Selon le baromètre, les Français

sont de plus en plus nombreux à juger que la société française est inclusive, un chiffre en constante progression depuis 2014, notamment chez les jeunes. Les personnes en situation de handicap apparaissent comme le public prioritaire (à 49 %) sur lequel des efforts particuliers devraient être déployés pour assurer l'égalité des chances. Les accès au logement et aux soins couvrent les inégalités les plus graves aux yeux des Français, alors que le thème de l'emploi recule fortement cette année. À l'inverse, d'autres thèmes progressent dans le classement des inégalités les plus répandues, comme l'accompagnement des personnes dépendantes. ●

Dernier avertissement ?

Le résultat du second tour de l'élection présidentielle a permis d'éviter que la représentante de l'extrême droite accède à l'Élysée et avec elle, son programme en opposition aux valeurs de notre Union. Apolitique, mais proposant un modèle de société, l'Uniopss avait appelé à voter pour Emmanuel Macron, afin de faire barrage à la candidate du Rassemblement national, plus que par adhésion à son programme. Néanmoins, la progression continue des suffrages sur cette candidature et le nombre conséquent de nos concitoyens qui se sont abstenus, imposent une modification de la politique menée.

D'abord, sur les priorités des politiques publiques à venir. Même si la pandémie a un peu infléchi les mesures politiques du quinquennat, les questions sociales ont été peu prioritaires dans l'agenda politique et souvent caricaturées lorsqu'elles étaient proposées. La mandature qui s'ouvre doit faire de la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités, la question de la jeunesse, l'inclusion des personnes en situation de handicap, le développement d'une politique ambitieuse pour les personnes âgées, des axes forts des politiques publiques. Pour beaucoup d'entre nous, le sentiment de ne pas être pris en compte, de ne pas voir de réponses aux préoccupations, de ne pas être partie prenante du collectif « France », n'invite pas à se déplacer lors des consultations électorales.

Ensuite, sur la méthode. Au soir de sa réélection, le président de la République a annoncé un changement de gouvernance pour son second quinquennat. Il est impératif que l'écoute, la prise en compte, l'attention et le respect des corps intermédiaires et parmi eux des associations, soient renforcés pendant les cinq ans à venir. Ces dernières ont été présentées comme vieillissantes, dépassées, voire ringardes. L'absence de considération des associations durant les cinq dernières années, n'a pas permis ce rôle d'intermédiation que traditionnellement elles occupent. On a vu pourtant toute leur importance dans les crises, notamment sanitaire, mais malheureusement, elles ont été peu écoutées.

Ainsi, sans changement de méthode et de priorités politiques durant les 5 ans à venir, il est fort à craindre que cet ultime avertissement reste lettre morte. Nous ne pourrions qu'en assumer les conséquences collectivement.

Jérôme Voiturier

Directeur général de l'Uniopss

Attractivité des métiers : l'Uriopss Île-de-France fait le bilan



Dans un communiqué publié sur son site, le 30 mars, l'Uriopss Île-de-France dresse un bilan des politiques menées en matière d'attractivité des

métiers de la solidarité. Après de longs mois de mobilisation, l'Uriopss salue les engagements forts pris dans le cadre de la Conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social, ainsi que les diverses initiatives en faveur de l'attractivité des métiers engagées récemment par les pouvoirs publics à l'échelle francilienne. Toutefois, de nombreux salariés demeurent oubliés et les enjeux restent multiples, notamment les cadres et les fonctions support. D'autre part, ces augmentations s'effectuent au coup par coup, alors que l'urgence de la « situation dans nos secteurs appelle à une réflexion rapide et profonde incluant l'ensemble des acteurs concernés ». Tout ceci justifie la nécessité d'engager une concertation globale avec l'ensemble des parties prenantes. ■

L'Uriopss Centre demande plus de moyens pour les Ehpad non lucratifs

Dans un communiqué, publié le 23 mars, l'Uriopss Centre réclame un renforcement des moyens des Ehpad du secteur privé non lucratif pour répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie. Si à la suite de l'affaire Orpéa, le gouvernement a annoncé un renforcement des mesures de contrôle, celles-ci ne suffiront sans doute pas. Selon l'Uriopss : « Les rapports se sont multipliés, tous unanimes sur la nécessité d'accroître les financements et les ratios d'encadrement, c'est-à-dire le nombre de professionnels pour accompagner les résidents.



L'augmentation du nombre de contrôles ne répondra pas à ce problème de fond. D'où le sentiment, une nouvelle fois, de passer à côté de l'essentiel ». ■

LES DÉMARCHES DE

L'Uriopss se mobilise pour la loi grand âge



Dans une tribune parue le 9 avril dans *Le Journal du dimanche* à l'occasion de l'élection présidentielle, 14 fédérations associatives dont l'Uriopss, la

Fehap, le Synerpa, l'AD-PA ou encore la FHF, affirment que « la réforme de l'accompagnement du grand âge ne peut plus être renvoyée à plus tard ». Si celles-ci reconnaissent les mesures historiques prises récemment comme la création de la branche autonomie de la Sécurité sociale et la revalorisation des métiers du grand âge, la transformation démographique à venir nécessite, selon elles, une vraie réforme, comme le prévoyait la loi grand âge officiellement déprogrammée en septembre 2021. ●

L'Uriopss dessine les contours de la 5^e branche



L'Uriopss est intervenue, le 22 avril, à une table ronde au Conseil d'État dans le cadre d'un colloque intitulé « Le vieillissement, un défi social ». Jérôme

Voiturier, directeur général de l'Uriopss, a rappelé que l'Union et les associations portent une volonté de création de la 5^e branche, à travers les 4 objectifs définis par la loi de financement de la Sécurité sociale de 2021. Le premier est l'universalité. Il s'agit d'assurer une meilleure équité territoriale dans l'accès aux droits des personnes en perte d'autonomie. Celle-ci implique une prise en charge par la solidarité nationale et d'éviter la création d'un « marché » du vieillissement qui écarterait certains. Le deuxième objectif est la qualité de l'accompagnement. Elle nécessite en premier lieu d'avoir un nombre suffisant de professionnels formés et exerçant dans une logique d'accompagnement et non de rentabilité financière. La troisième cible est la transversalité. Celle-ci ne sera possible qu'en prévoyant des politiques en dehors des silos et en réfléchissant, avec les personnes accompagnées à l'amélioration de la vie sociale, de la citoyenneté, de l'habitat et de la vie dans la cité. Le dernier objectif est la démocratie. Elle suppose un examen annuel de la politique de l'autonomie lors des PLFSS. ●

L'Uniopss dresse un bilan de la **Stratégie pauvreté**



L'Uniopss a échangé, le 14 avril, avec Marine Jeantet, déléguée interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la pauvreté. L'objectif était de faire un bilan des 4 années de mise en œuvre

de la Stratégie pauvreté et d'évoquer les possibles pistes d'évolution. L'Union a rappelé la nécessité de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité et d'y accorder le poids politique qu'elle méritait, en donnant plus de force à la Délégation Pauvreté et aux commissaires en région. L'Uniopss a, par ailleurs, rappelé les inquiétudes liées à la multiplication des appels à projets dans le secteur de la lutte contre l'exclusion. Elle a aussi évoqué la nécessité de ne pas oublier certains publics dans le cadre de la Stratégie, notamment les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. L'Union restera également vigilante sur les prochaines annonces qui pourraient être faites concernant le Revenu universel d'activités (RUA). •

Le **concours 2022** de la **Semaine Bleue** a officiellement été **lancé**



Portée par l'Uniopss, la Semaine Bleue récompense depuis 70 ans les actions les plus remarquables en direction des personnes âgées organisées à l'échelon d'un département, d'un canton, d'une commune ou d'un établissement. Associations, collectivités locales, établissements, services privés ou publics sans but lucratif ou acteurs engagés dans une

démarche intergénérationnelle : tous peuvent participer au concours. En 2022, la Semaine Bleue continue son combat et sa valorisation des aînés au sein de la société. Animé par une éthique forte, cet événement doit être l'occasion de promouvoir un autre regard porté sur le vieillissement et la vieillesse. « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ! » Cette nouvelle thématique illustre parfaitement l'ambition de la Semaine Bleue : mettre à l'honneur les personnes âgées et faire briller la solidarité intergénérationnelle. •

Pour en savoir plus : semaine-bleue.org



L'Uniopss Hauts-de-France échange sur les régimes de prévoyance

Dans le cadre de son club des partenaires, l'Uniopss Hauts-de-France a organisé, le 31 mars, un temps de partage d'informations et d'échanges avec les sociétés AG2R La Mondiale et AESIO Mutuelle, sur les évolutions réglementaires impactant les régimes de prévoyance et de santé.

De nombreux sujets ont été évoqués lors de cette rencontre. AG2R a longuement abordé le décret portant sur les catégories objectives, en particulier la dénomination des collèges en prévoyance et santé. De son côté, AESIO Mutuelle a détaillé la modification réglementaire relative au maintien des régimes de prévoyance et santé en cas de suspension du contrat de travail. Autant d'informations plus qu'utiles pour les associations participant à ce temps d'échange. ■



L'Uniopss Occitanie sensibilise sur l'épargne salariale

L'Uniopss Occitanie a organisé, le 19 avril, en partenariat et le groupe Malakoff Humanis, un webinaire sur le thème : « Fidéliser, recruter, grâce à l'épargne salariale. » Cette rencontre a permis d'aborder de nombreuses thématiques autour des atouts de l'épargne salariale dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Ont été notamment évoqués : le fonctionnement de cette forme d'épargne, les différents dispositifs d'intéressement des salariés ou encore les avantages dans le cadre de la loi Pacte. Les intervenants sont enfin revenus sur les moyens de donner à la gestion financière du sens et de la valeur. ■



L'Uniopss ARA échange sur les parcours des personnes âgées



L'Uniopss Auvergne-Rhône-Alpes a organisé, le 12 mai à Lyon, un séminaire sur le thème : « Quels leviers pour aider et accompagner les personnes âgées et leurs proches aidants lors de ruptures ou de

changements dans leur parcours de vie ? » Il s'est agi lors de cette rencontre d'échanger autour des notions de transformation de l'offre et de parcours. Quelle offre déployer ? Comment s'organise la coordination des acteurs sur les territoires ? Quels sont les freins à considérer et les leviers à mobiliser ? Voici les quelques questions auxquelles ont tenté de répondre les participants à ce séminaire, en réfléchissant aux accompagnements de demain à partir des expériences de terrain. ■

AIDONS CEUX QUI PRENNENT SOIN DES AUTRES

Nos spécialistes vous accompagnent
pour réaliser vos projets.

Pour plus d'informations, contactez

Lydie DONNET

Responsable nationale
du secteur médico-social

lydie.a.donnet@socgen.com

C'EST VOUS
L'AVENIR



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367,50 EUR – 552 120 222 RCS Paris
Siège social : 29 bd Haussmann 75009 Paris – Crédit photo : Getty Images – 12/2021.



MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES

L'ASSUREUR DE RÉFÉRENCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Forte d'une expertise reconnue depuis 60 ans,
nous accompagnons, soutenons et protégeons
les structures de l'Économie Sociale et Solidaire :



Actions
sociales



Handicap



Personnes
âgées



Enseignements
privés et
formation(s)

Une gamme complète de produits
et de services adaptés à vos missions

- Assurances
des responsabilités

- Assurance auto

- Assurance
des biens

- Assurance
des personnes

- Actions
de prévention

Contactez-nous :

service.ess@msc-assurance.fr
www.saint-christophe-assurances.fr



Comment prévenir la maltraitance ?

La Commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance a formulé, fin février, plusieurs propositions pour prévenir ces événements indésirables dans les établissements et services. Une thématique d'actualité...

L'affaire « Orpéa » n'est évidemment pas sans conséquences pour le secteur social et médico-social. Sollicitée par la ministre déléguée chargée de l'Autonomie début février pour réfléchir aux moyens de prévenir la maltraitance, la Commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance a proposé plusieurs mesures applicables à tous les établissements et services.

> TOUS LES SECTEURS CONCERNÉS

Les questions que pose l'affaire Orpéa ne concernent pas uniquement les Ehpad du secteur privé lucratif. C'est la raison pour laquelle, la Commission souhaite une réflexion plus globale autour de la maltraitance, notamment pour prendre la mesure du phénomène. Dans ce cadre, elle appelle à déployer un plan d'action pluriannuel, applicable à l'ensemble des secteurs social, médico-social et sanitaire, que ce soit au sein des établissements et des services, ainsi qu'à toutes les situations de vulnérabilité et tous les âges.

> MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La prise en compte de la parole et de l'expérience des personnes accompagnées et soignées permet d'identifier des leviers d'amélioration des pratiques professionnelles, managériales et organisationnelles. Dans cette optique, leurs représentants au sein des commissions des usagers (CDU) - en établissement de santé - et des conseils de la vie sociale (CVS) - en établissement médico-social -, ont un rôle majeur, notamment en termes d'avis et de propositions sur la politique d'accueil et de prise en charge des personnes hospitalisées ou résidentes et de leurs proches.

> MISER SUR LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Soulignant, au passage, l'importance de la démarche éthique, la commission propose de renforcer les formations professionnelles initiales et continues ciblant : la connaissance des personnes accompagnées et prises en

soins et la mise en œuvre d'une démarche de prise en charge « bientraitante ». Elle souhaite également la systématisation de formations transversales, pluri-institutionnelles et pluridisciplinaires sur les territoires, pour permettre une acculturation nécessairement partagée pour être efficient et le partage d'expériences entre les acteurs.

> FACILITER LES ÉVALUATIONS ET LES CONTRÔLES

La Commission propose aussi de s'appuyer sur les évaluations internes et externes des structures sociales et médico-sociales, notamment le tout nouveau référentiel d'évaluation de la qualité, présenté le 10 mars par la Haute Autorité de Santé. Elle juge indispensable le contrôle inopiné d'établissements, principalement à la suite de signalements enregistrés et traités rapidement, mais aussi la mise en œuvre de démarches d'inspection de contrôle ciblées sur les problématiques de maltraitance. Ceci suppose que les ARS aient les moyens en personnels pour assumer cet objectif.

> PLUS DE MOYENS POUR LA COMMISSION

Au vu de l'importance de ses missions d'impulsion et de coordination de la politique publique, la Commission estime enfin nécessaire de pouvoir être renforcée, notamment en termes de statut, de positionnement nécessairement interministériel, et de moyens.



Isabelle Léomant

Conseillère technique « Accompagnements, acteurs et parcours » à l'Uniopss.

« Questionner les organisations et leurs pratiques. »

« La bientraitance doit s'inscrire dans une perspective collective. Cette démarche globale met en exergue le rôle et les interactions entre les différents acteurs que sont le professionnel, l'institution, l'entourage et la personne accompagnée. La bientraitance et la QVT sont indissociables. Il s'agit d'un véritable enjeu pour les institutions, nécessitant un questionnement profond de leur organisation et de leurs pratiques. »

Armelle Le Bigot-Macaux, à la défense des droits des enfants

Armelle Le Bigot-Macaux est présidente de l'association Agir contre la prostitution des enfants (ACPE) depuis 2012 et du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE) depuis 2016. Son parcours a toujours tourné autour du monde de l'enfance.

En novembre dernier, le premier Plan national contre la prostitution des mineurs, doté de 14 millions d'euros, a été annoncé par le gouvernement. Alors que l'on estime qu'entre 5 000 et 8 000 mineurs sont concernés par ce fléau en France, l'ACPE, emmené par Armelle Le Bigot-Macaux, a milité pour ce passage nécessaire à l'action politique pour tenter d'enrayer le phénomène. « À mon arrivée au sein de l'association, le sujet n'était pas encore pris en compte par les pouvoirs publics, ni par certains professionnels, qui estimaient que c'était une tendance très limitée, se rappelle-t-elle. Mais petit à petit, nous avons réussi à convaincre. En juillet 2020, quand Adrien Taquet est devenu secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, nous avons été entendus et une commission a été nommée. » En quelques mois, et malgré un contexte sanitaire peu favorable, les travaux de cette instance ont débouché sur le premier Plan consacré à cette problématique de la prostitution des mineurs.

Celui-ci est l'aboutissement du travail de l'ACPE, qui a longtemps été seule à reconnaître la nécessité d'agir et à porter ce combat. « Il est anor-

mal que nous n'ayons toujours pas de chiffres avérés pour quantifier le phénomène : on extrapole un nombre par département, mais c'est très approximatif », s'insurge Armelle Le Bigot-Macaux. Ce fléau concerne dans la grande majorité des jeunes filles d'une quinzaine d'années, parfois plus jeunes. Souvent, elles commencent en postant des photos d'elles sur Internet, de façon assez innocente. « Celles-ci cherchent à se sentir valorisées... d'autres à se prouver des choses suite à du harcèlement ou à une perte de confiance. En ligne, elles peuvent trouver des clients en quelques minutes ! »

Rapidement, elles sont repérées et embarquées par des réseaux de proxénètes, qui leur louent des chambres, les emmènent, disent les protéger, tout en les surveillant et en récupérant l'argent gagné. « Certaines ont été victimes d'inceste ou ont subi des violences sexuelles. Elles viennent de tous les milieux sociaux, mais les jeunes filles des foyers de l'Aide sociale à l'enfance, isolées, sont des proies faciles. Une fois entrées dans le milieu, il est ensuite très difficile d'en sortir. »

Depuis sa création en 1986, les combats de l'ACPE n'ont pas toujours été tournés vers la France. « À mon arrivée en 2012, l'association était très

impliquée sur la question du tourisme sexuel. Mes nombreux voyages professionnels, en Thaïlande par exemple, m'avaient confrontée à ce fléau, que je constatais d'un œil horrifié. J'ai eu envie de m'impliquer. » Mais rapidement, l'ancienne cheffe d'entreprise s'aperçoit de la difficulté, pour une petite association, de lutter contre cette problématique internationale et s'intéresse plutôt à ce qui se passe en France.

Phénomène Lolita

Fondatrice d'ABC+, une société d'études marketing spécialisée sur le public des enfants, Armelle Le Bigot-Macaux est bien au fait de certaines problématiques liées au monde de l'enfance et de l'adolescence. « Il y avait le phénomène des lolitas, l'hypersexualisation des jeunes filles, les fellations dans les établissements scolaires... Donc, en m'appuyant sur le réseau de l'ACPE et sur les informations remontées par les professionnels de terrain, j'ai commencé à alerter sur le sujet, dans les médias, auprès des travailleurs sociaux, des parents, de l'Éducation Nationale, des institutions... Au début, tout le monde était dans le déni quand je disais que des milliers d'enfants étaient prostitués en France. » Son engage-

ment commence à porter ses fruits en 2016, lorsqu'elle parvient à organiser un colloque à l'Assemblée nationale et à marquer les esprits, avec un film mettant en avant les témoignages de parents. Depuis, l'association, qui compte désormais quatre salariés, a pu mettre en place un kit pédagogique et proposer des formations pour les professionnels en contact avec ces jeunes (ASE, magistrats, policiers...). Le Plan récemment annoncé et ses financements vont permettre à l'association d'enfin mieux quantifier le phénomène et d'intensifier ses actions, notamment avec un meilleur maillage du territoire pour les formations (**lire encadré**).



© Michel Le Moine

13 août 1946

Armelle Le Bigot-Macaux naît à Puget-sur-Argens, dans le Var.

13 janvier 1987

Elle fonde ABC+, société d'études spécialisée sur le public des enfants.

15 juin 2012

Elle devient présidente de l'ACPE.

Porter la parole des enfants

Pour Armelle Le Bigot-Macaux, c'est une belle victoire pour la protection des mineurs. Mais son engagement envers eux ne s'arrête pas à la question de la prostitution. Également présidente du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE) depuis 2016, elle porte aussi les revendications de ce collectif de 53 associations qui se battent pour la défense et la mise en œuvre des droits de l'enfant en France. « *La parole des jeunes compte et nous voulons les aider à la faire entendre dans les domaines de l'éducation, des violences faites aux enfants, de la santé... Ils ont leur mot à dire et la*

France a un gros retard dans ce domaine, par rapport aux pays nordiques notamment. » Comment ? En travaillant à faire appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant en France, en alertant sur la dégradation de la qualité du sommeil des enfants et ses conséquences, en saisissant l'ONU sur le scandale du sort réservé aux jeunes migrants (MNA) ou encore en portant les propositions des jeunes participant aux événements « *débats d'adolescents* » auprès des institutions, de la Défenseure des droits, du Défenseur des enfants et des élus...

Pour cette fille de militaire élevée à Paris, dans un milieu privilégié mais

ouvert, où les filles étaient encouragées à faire carrière, ces engagements sont un véritable aboutissement. « *Plus jeune, je disais que j'aurais plein d'enfants. Depuis, je suis devenue mère et belle-mère de quatre enfants et grand-mère de cinq petits-enfants. J'ai créé et dirigé pendant près de trente ans une entreprise, pour consulter les enfants sur les produits et services qui leur étaient destinés... Et aujourd'hui, je porte la voix d'enfants moins privilégiés que les miens et ceux que j'ai côtoyés au cours de ma carrière : il y a là comme un effet de balancier !* » ●

Juliette Cottin

Un plan de lutte contre la prostitution des mineurs en plusieurs axes

Le Plan de lutte contre la prostitution des mineurs s'attaque à différents axes, participant à mieux lutter contre le phénomène et à mieux le comprendre. Il vise l'amélioration de la sensibilisation et de l'information, à travers par exemple, la mise en place de lieux d'écoute Ado-Sexo, installés sur tout le territoire français. Il prévoit aussi le lancement d'une campagne publicitaire grand public et le renforcement de la prévention dans le monde scolaire. Le plan vise également la mise en œuvre d'une recherche-action, afin d'obtenir des données sociologiques concrètes et objectives.

D'autres mesures cherchent à renforcer le repérage de ces jeunes en situation prostitutionnelle et leur protection. Celles-ci passent, entre autres, par la formation des professionnels et par la création d'un dispositif d'accompagnement et/ou d'hébergement dans chaque département. Le Plan n'oublie pas non plus les aspects juridiques avec divers objectifs, dont la favorisation des poursuites judiciaires des proxénètes et le renforcement de la mobilisation des services d'enquête dans le domaine de la cybercriminalité. ●

Ouvrir les champs des possibles

L'Entraide scolaire amicale (ESA) propose à des enfants en difficulté scolaire un accompagnement visant à élargir leur champ des possibles. À l'antenne angevine de l'association, une sortie collective est l'occasion de mêler apprentissages scientifiques ludiques et découverte du monde du journalisme.

Chacun à une extrémité du fil bien tendu aux bouts duquel sont attachés des verres en carton, Youssaf et Adam se parlent et s'écoutent tour à tour. En quelques minutes, guidés par Pauline Robert, la médiatrice scientifique de l'association Terre des sciences, ils viennent de fabriquer un téléphone. « Vous voyez, le fil tendu transmet les vibrations de la voix », explique-t-elle. Avec sept autres jeunes de 9 à 12 ans, les deux frères participent à l'atelier Cape ou pas cape, co-organisé par l'Entraide scolaire amicale (ESA), une association créée en 1969. « Durant les vacances scolaires, nous proposons à ce groupe d'enfants une activité collective, qui complète l'accompagnement individuel hebdomadaire de nos bénévoles », indique Lucie Lemasle, chargée de mission à l'ESA Angers. Quatre matinées durant, ils découvrent les explications scientifiques aux « super pouvoirs » de leurs super-héros préférés. « Certains animaux peuvent voler ou grimper au mur, les astronautes peuvent sauter très haut, les aigles voient huit fois mieux que nous, énumère Pauline. À travers des informations et des expériences ludiques, on aborde des notions comme la gravité ou



la génétique. » Ce côté ludique est au cœur des actions menées par l'ESA, car il permet aux enfants d'acquérir des connaissances plus facilement.

Reprendre confiance

« Le cœur de notre action est d'aider des enfants, du CP à la Terminale, en difficulté scolaire et issus de familles défavorisées, grâce au mentorat, explique Aurélie Goin, déléguée générale de l'association, qui compte une centaine d'antennes et 4 000 enfants accompagnés chaque année. Nos bénévoles sont formés à une approche ludique, avec les petits notamment, en travaillant sur des supports adaptés aux centres d'intérêts de l'enfant. » L'idée est de leur donner envie d'apprendre, de leur apporter une méthodologie de travail et une aide à l'orientation, de revoir les bases, mais aussi de leur redonner confiance en eux. Sophie De Barros est bénévole à l'ESA depuis l'an dernier. Depuis septembre, elle travaille avec Hamidé, une petite fille de 10 ans. « En quelques mois, elle a fait énormément de progrès, notamment en maths et en français, car on fait plein d'exercices en plus de ses cours, décrit l'étudiante en BTS Économie sociale et familiale. Mais ce qui a le plus évolué, c'est sa confiance en elle ! En classe, elle ose, elle participe,



elle a moins peur de se lancer. » Ce constat, 94 % des parents le partagent, et 90 % observent un changement d'attitude de l'enfant par rapport à l'école. Au-delà de l'aide à la scolarité, une vraie relation de confiance et d'amitié s'est également construite avec Hamidé et avec sa mère. « Cette possibilité de développer une relation profonde est d'ailleurs ce qui m'a intéressée à l'ESA. Il y a un lien précieux et très enrichissant et on a envie que cela dure le plus longtemps possible ! » Engagés pour l'année scolaire, les bénévoles développent régulièrement des liens qui perdurent au-delà de l'accompagnement.

Pour cela, l'implication des familles est essentielle. « Nous souhaitons aussi aider les parents à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant et faciliter leur relation avec l'école, précise Aurélie Goin. Les bénévoles échangent chaque semaine avec les parents grâce à nos interventions au domicile, et nous les encourageons à faire le lien avec l'école en étant présents aux rencontres entre l'enseignant et les parents. » L'accompagnement de l'ESA s'adresse aux familles qui ne peuvent pas aider les enfants sur les aspects scolaires et qui ne peuvent pas payer des cours particuliers. Souvent, les familles ne se sentent pas légitimes pour accompagner leurs enfants, par exemple en raison d'une scolarité compliquée ou d'une faible maîtrise du français. « Les familles nous sont adressées via les écoles, les programmes de réussite éducative, les travailleurs sociaux ou tout simplement le bouche-à-oreille, qui permet de toucher des familles moins à l'aise avec les institutions, reprend-elle. Quand l'enfant est volontaire lui aussi, on enclenche un accompagnement. »

S'ouvrir au monde

Avec l'autorisation des parents, les bénévoles complètent leurs interventions hebdomadaires par des sorties. « Notre objectif est aussi d'ouvrir les enfants vers le monde et de les sensibiliser à la culture, aux sciences ou à tout autre domaine, à travers des sorties organisées de façon individuelle par les bénévoles ou collective avec l'association, détaille Aurélie Goin. Certains vont au cinéma, au musée ou à la bibliothèque, d'autres voir un match de foot et manger une glace... Les sorties et les activités collectives, comme celle menée à Angers aujourd'hui, apportent d'autres bienfaits. »

À la maison de quartier de la Roseraie, quartier Politique de la ville à Angers, la séance touche à sa fin. C'est l'heure du petit rituel : chaque groupe d'enfants pioche des pouvoirs. Noor et Delina ajoutent ainsi la super force et les capacités de la chauve-souris aux pouvoirs de leur super-héros fictif, qu'elles enrichissent chaque jour. « À la fin de la semaine, les enfants viendront décrire leur héros et ses aptitudes au micro de notre studio radio, indique Sébastien Rochard, coordina-



teur de l'association d'éducation aux médias Report'Cité. L'idée est qu'ils soient capables de restituer à l'oral ce qu'ils ont appris durant la semaine et qu'à l'avenir ils puissent regarder des films ou des mangas en conscientisant ce qu'ils voient, avec une certaine distance critique. Cela pourra ensuite s'appliquer aux informations qu'ils trouvent sur Internet ou sur les réseaux sociaux. » Pour le co-animateur de l'atelier, l'intérêt réside aussi dans l'acquisition de « soft skills » comme le travail de groupe, la concentration, l'expression orale ou la manipulation d'un studio radio. « Nos actions collectives permettent aux jeunes de sortir des notions scolaires, d'aller vers de nouveaux endroits comme le centre social et de découvrir les autres activités qu'ils peuvent y faire, conclut Lucie Lemasle. C'est aussi l'occasion pour eux de créer du lien hors de l'école et de leur famille. » ●

Juliette Cottin

Hamidé, 10 ans, sur le chemin de l'espoir

« Depuis la rentrée de septembre, Sophie vient chez moi tous les jeudis soir pour m'aider à travailler. Hier, on a fait les devoirs qui me restaient à faire durant les vacances. Comme je suis dyslexique, ça m'aide beaucoup qu'elle soit là. On lit des livres ensemble, parce que la lecture et la compréhension de texte sont difficiles pour moi. En ce moment, on lit Heidi ! Souvent, on s'arrête à la moitié du texte pour qu'elle puisse vérifier que j'arrive à comprendre. Et puis, elle m'aide à faire les exercices d'écriture de textes que me donne mon maître pour me préparer à la 6^e. Avant, j'avais de très mauvaises notes, maintenant elles sont meilleures. Cet été, on va faire des sorties ensemble, peut-être aller à la piscine. Souvent, on parle aussi d'autre chose que de l'école ou des devoirs. Elle me demande comment ça va, je lui raconte l'anniversaire de mon frère ou des histoires avec mes copines. Avant, je me sentais bien, mais depuis qu'elle est là, je me sens un peu plus heureuse. C'est comme quelqu'un de la famille ! Elle m'a même offert un cahier pour que je puisse écrire mes textes et faire des dessins. » ●



Nous sommes fiers de soutenir la vie associative depuis plus d'un siècle.

Le Crédit Mutuel, partenaire de l'UNIOPSS, accompagne tous les acteurs : Santé, Handicap, Insertion, Enfance, Famille, Personnes âgées, Tutelles.

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,1 millions de clients-sociétaires

Quand on a 16 ans on a la responsabilité du monde de demain

Aujourd'hui
La Banque Postale a 16 ans.
Et nous sommes la première banque au monde en matière de RSE*.



* La Banque Postale a été classée 1^{re} banque mondiale en matière de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) par Moody's ESG Solutions (ex-Vigeo Eiris), agence de notation extra-financière (notation juin 2021).
La Banque Postale – SA à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital social : 6 585 350 218 €. 115 rue de Sèvres 75275 Paris Cedex 06. RCS Paris n° 421 100 645. ORIAS n° 07 023 424.



Crise ukrainienne : les associations sur le pont...

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'élan de solidarité de la France pour aider les réfugiés ukrainiens est spectaculaire et interroge les politiques de l'asile nationales et européennes. Quelle place des associations pour faire vivre cette chaîne de la solidarité ? Cette période historique aura-t-elle un impact sur la politique migratoire française ? *Union Sociale* fait le point.



« Les enfants réfugiés vont grandir
dans l'amour de la France. »

p. 18

Accueil des Ukrainiens :
les associations en première ligne
p. 20

Solidarités éphémères

p. 22

« La crise ukrainienne bouscule les
standards européens de l'asile. »

p. 24

« Les enfants réfugiés vont grandir dans l'amour de la France. »

Alors que la guerre en Ukraine fait rage, le neuropsychiatre Boris Cyrulnik revient sur la situation des milliers de réfugiés et sur les ressorts qui vont leur permettre de s'inscrire dans un processus de résilience.

Union Sociale : À la suite de la guerre en Ukraine, des millions de femmes et d'enfants sont sur les routes. Quelles traces laissera cet exil sur leur santé psychologique ?

Boris Cyrulnik : Pour prendre la mesure de la situation de ces familles exilées, il convient de bien comprendre trois étapes que peuvent traverser ces dernières. La première étape se situe avant le traumatisme de l'exil. Durant cette période, les enfants, par exemple, ont-ils bénéficié d'un univers familial destructeur ou au contraire protecteur ? Ont-ils été en âge de formaliser et de verbaliser leurs émotions ? De la même manière, il faut se poser la question de l'ampleur du traumatisme qu'ils vont vivre durant cet exil. Ont-ils été exposés à des scènes ultra-violentes ? À la perte d'un proche ? Ont-ils connu la culpabilité d'avoir survécu alors que toute leur famille a disparu ? En fonction de tous ces facteurs externes, mais également de la posture plus ou moins sécurisante des proches, notamment de la mère, le traumatisme de l'exil sera vécu de manière plus ou moins violente, laissant parfois des traces durables chez tous ceux qui le subissent.

US : Qu'est-ce qui est le plus difficile à vivre lorsque l'on subit un exil forcé, comme ces milliers de réfugiés ?

BC : Ces femmes et ces enfants ont dû quitter leur quotidien et leurs proches parfois en quelques heures. Ils ont été soumis à un énorme stress traumatique qu'ils n'avaient pas choisi et qui ne peut donc être facteur de stimulation, comme la plupart de ceux que nous pouvons connaître dans notre quotidien, à l'occasion d'un voyage par exemple. Ce stress violent se manifeste par une grande incertitude sur leur avenir dans le pays qui va les accueillir, sur le devenir des proches qu'ils ont été contraint de quit-

ter, mais également, plus globalement, sur ce que sera devenu leur pays quand il s'agira d'envisager leur retour.

US : De quoi ont le plus besoin ces exilés dans les pays où ils sont accueillis ?

BC : Ces milliers de personnes ont avant tout des besoins matériels : être en sécurité, se nourrir, dormir dans un lieu apaisant. Elles attendent également un soutien verbal, avec la possibilité si elles le souhaitent, d'être écoutées, de pouvoir revenir, au contact de personnes bienveillantes, sur les épreuves qu'elles ont subies. C'est à partir de tous ces soutiens que les réfugiés vont prendre conscience que quelqu'un est à leurs côtés pour partager un peu de leur douleur. Grâce à ces facteurs de protection, ils vont pouvoir entamer un processus de résilience, en envisageant un nouveau présent et un avenir un peu plus radieux. À ce titre, il faut souligner l'importance de l'action des associations et de l'accueil citoyen. Le fait par exemple que des petits Ukrainiens soient scolarisés, même l'espace de quelques mois, dans un petit village au fin fond du pays, est un véritable cadeau de la vie. Ces enfants vont grandir dans l'amour de la France, de sa culture. Ils vont nouer des liens indéfectibles avec tous ces gens simples qui leur ont tendu la main et resteront sans doute en contact avec eux tout au long de leur existence. Tous ces éléments vont évidemment contribuer à leur reconstruction personnelle.

US : Justement, comment peut-on envisager à nouveau l'avenir après cette épreuve de l'exil ?

BC : Il s'agit d'un processus long. Les réfugiés devront tout d'abord s'appuyer sur tous les soutiens dont ils ont pu bénéficier dans les pays qui les ont accueil-

lis, mais pour tous ceux qui vont rentrer chez eux et ce sera sans doute la majorité, ils vont retrouver un pays en ruine dans lequel tous leurs repères d'avant auront disparu. Pour surmonter cette épreuve de deuil, il conviendra de chercher à comprendre cette succession dramatique d'événements. Des historiens, des philosophes, des chercheurs vont les aider dans cette démarche, mais cette étape est essentielle car il semble très difficile d'entamer un processus de résilience sans possibilité de donner du sens à l'épreuve subie, en dépit des facteurs de protection dont on a pu bénéficier lors de son parcours traumatique.

US : Comment expliquer l'élan de solidarité inédit des peuples européens vis-à-vis de ces réfugiés ?

BC : Je crois que ce bel élan de solidarité peut s'expliquer par la très grande proximité que nous avons avec le peuple ukrainien. Cette proximité nous donne la capacité de nous mettre à leur place, de partager leur détresse et de nous mobiliser. Celle-ci n'est sans doute pas similaire avec des peuples plus lointains ou encore avec lesquels la France a une histoire plus complexe. Tous ces facteurs contribuent à nous mettre à distance, malgré la gravité de la situation de bon nombre de réfugiés et d'exilés partout sur la planète.

US : En dépit du danger, des familles ont fait le choix rester dans leur pays. Comment expliquer cette posture ?

BC : Les postures des populations durant la guerre sont bien souvent similaires et avaient été parfaite-



ment résumées lors du deuxième conflit mondial par le triptyque : *fight, fly, freeze*. Dans la plupart des cas, certains combattent, d'autres décident de fuir et toute une partie de la population est comme paralysée, dans l'incapacité de prendre la moindre décision, espérant survivre à cette épreuve. Ces différentes réactions, assez habituelles en situation de conflit majeur, se reproduisent aujourd'hui en Ukraine. ●

Propos recueillis par Antoine Janbon

Éloge de la liberté intérieure

Le drame que vit le peuple ukrainien, prisonnier de l'opresseur russe, raisonne fortement avec le passé du neuropsychiatre Boris Cyrulnik. Condamné à mort à l'âge de 7 ans pour un crime qu'il ignorait, ses parents déportés, il fait preuve, alors qu'il était enfant, d'une liberté intérieure, une autonomie, qui lui permet d'échapper à son destin d'enfant juif durant la Deuxième Guerre mondiale. Au regard, de cette histoire douloureuse et de la crise ukrainienne, « *Le laboureur et les mangeurs de vent* », le dernier ouvrage de l'inventeur du concept de résilience, est d'une troublante actualité.

Boris Cyrulnik a échappé à la mort que lui promettait une idéologie meurtrière. Un enfant qu'on a voulu tuer et qui toute sa vie a cherché à comprendre pourquoi une telle idéologie a pu prospérer. Pourquoi certains deviennent-ils des « mangeurs de vent », qui se conforment au discours ambiant, aux pensées réflexes, parfois jusqu'à l'aveuglement, au meurtre, au génocide ? Pourquoi d'autres parviennent-ils à s'en affranchir et à penser par eux-mêmes ? La servitude volontaire engourdit la pensée. « Quand on hurle avec les loups, on finit par se sentir loup. » Penser par soi-même, c'est souvent s'isoler. Seuls ceux

qui ont acquis assez de confiance en soi osent tenter l'aventure de l'autonomie. À travers sa tragique expérience de vie, hors des sentiers battus, Boris Cyrulnik nous montre comment on peut conquérir la force de penser par soi-même, la volonté de repousser l'emprise, de trouver le chemin de la liberté intérieure. Un livre profond et émouvant qui nous aide à mieux comprendre notre présent. ●

Pour plus d'informations :
Le laboureur et les mangeurs de vent, liberté intérieure et confortable servitude, Boris Cyrulnik, Édition Odile Jacob, 272 pages, mars 2022.

Accueil des Ukrainiens : les associations en première ligne

Même si le nombre de réfugiés accueillis en France a tendance à diminuer, de nombreuses associations travaillent depuis plusieurs semaines aux côtés des pouvoirs publics pour les mettre à l'abri, au moins temporairement.

Paris, Porte de Versailles, le 11 avril. Un immense hall d'accueil a été ouvert il y a près de trois semaines pour accueillir le flot incessant de familles ukrainiennes ayant fui la guerre. Initialement installé dans le nord de la capitale, l'accueil de jour s'est rapidement révélé insuffisant pour répondre à la demande de 500 personnes arrivant quotidiennement. Bien plus vaste, le lieu actuel abrite toutes sortes d'acteurs, publics et associatifs, chargés d'assurer la protection de ces populations fragiles : l'Office français de l'immigration et de l'intégration est

notamment chargé de l'orientation de ces Ukrainiens placés sous le régime de la protection temporaire. La Mairie de Paris est également présente. Elle accompagne les enfants dans un espace dédié, tandis qu'une antenne de la Caisse primaire de l'Assurance maladie a pour mission d'ouvrir les droits sociaux à ces familles.

Chaleur humaine

Au milieu de tous ces acteurs, les associations sont en première ligne. Une antenne de l'Armée du Salut fournit les réfugiés en café, gâteaux ou en paniers-repas pour tous ceux qui vont bientôt prendre des bus pour rejoindre un hébergement temporaire en Île-de-France ou en province. « Ces femmes et ces enfants ont avant tout besoin de se sentir en sécurité et d'avoir un peu de chaleur humaine. Nous faisons également en sorte qu'ils oublient un peu la dureté de leur situation », explique Matthieu Dahdah, coordonnateur de la logistique pour l'habitat et la culture au sein de l'Armée du Salut. Dans cette optique, l'association organise régulièrement des spectacles sur place pour les réfugiés, en partenariat par exemple avec Clown sans frontières ou des concerts de musique classique. « Nous sommes convaincus que la culture



© Michel Le Moine

Quelle protection pour les réfugiés ukrainiens ?

Partout en Europe, les Ukrainiens bénéficient d'une protection temporaire, en application de la directive sur le sujet, adoptée en 2001 et mise en œuvre pour la première fois par l'Union européenne le 4 mars. Pour demander cette protection, les populations ukrainiennes sont exemptées de visa pour entrer dans

l'Union et ont la possibilité de circuler librement pendant une période de 90 jours. En France, les familles accueillies peuvent avoir un numéro de sécurité sociale, travailler tout de suite et bénéficier de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA), qui est d'environ de 430 euros par individu. La durée de cette

protection initiale est d'un an, pouvant être étendue jusqu'à 3 ans. À noter que ces populations ont aussi la possibilité de formuler une demande d'asile durant cette période et d'éventuellement obtenir le statut de réfugié ensuite, ce qui leur donne droit à une carte de résident en France de dix ans. ●



joue un rôle très important et peut contribuer à les aider pour la suite. » L'association France Terre d'Asile est également particulièrement mobilisée. Une fois restaurés, les Ukrainiens sont orientés vers des personnels qui les aident à faire le point sur leur situation et leurs besoins au regard de leur profil, grâce à l'aide des interprètes.

Arrivées il y a quelques jours en France, Marina, 39 ans et sa fille Elana, 17 ans, ont fui Kiev dans la plus grande précipitation. « *J'étais volontaire pour la distribution de nourriture et très récemment, on m'a signalé que nous étions en grand danger ma fille et moi et que nous devons fuir. Je n'ai pas hésité une seule seconde. Je n'ai pris presque aucun bagage.* ». Au total, Marina et sa fille ont parcouru des milliers de kilomètres en voiture pour enfin arriver à Paris, épuisées. Aujourd'hui elles n'aspirent qu'à de la sécurité et peinent à se projeter dans l'avenir. « *Je suis très reconnaissante de tout ce que fait la France pour nous, mais dès que la situation le permettra, je souhaite retrouver mon pays.* » Un besoin que partage sa fille Elena, qui ne ferme pourtant pas la porte à retour en France pour ces études. « *J'aimerais faire les Beaux-Arts car j'adore la peinture. Faire des études à Paris, ce serait le rêve.* »

Un avenir encore flou

Mais il semble trop tôt pour se projeter sur un aussi long terme. Les deux jeunes femmes devraient tout d'abord dormir quelques nuits au Bourget, en région parisienne, dans un centre dédié, avant de rejoindre en bus un hébergement temporaire, probablement en province. Une conseillère de France Terre d'Asile se charge d'ailleurs de leur montrer une carte de la France, mais ces rudiments de géographie semblent bien dérisoires pour les deux Ukrainiennes pour qui la priorité est avant tout de dormir en sécurité. Pourtant, le choix de leur habitation n'est pas tout à fait laissé au hasard comme l'explique Guillaume Landry, responsable du site pour l'association France Terre d'asile. « *Les populations ukrainiennes que nous accueillons sont composées en majorité de femmes et d'enfants. Elles vivent le choc de l'exil. Il faut veiller à ce que leurs conditions d'accueil soient relativement confortables, adaptées et surtout parfaitement sécurisées.* » Pour cela, France Terre d'Asile travaille en collaboration avec la Préfecture d'Île-de-France, qui fait le point sur le nombre de logements disponibles par-

La deuxième patrie de Fouad

Fouad, 26 ans, n'a, *a priori*, rien à voir avec la crise ukrainienne. Celle-ci lui a pourtant donné l'occasion de devenir un héros. D'origine algérienne, il rejoint l'Ukraine à 20 ans pour poursuivre ses études. Il fait la connaissance de sa femme, native du pays, avec laquelle il a une petite fille. Surpris par la violence de la guerre, il fuit avec sa famille en février et la met à l'abri dans un hébergement temporaire à Courbevoie, en région parisienne. Puis, celui-ci décide, début avril, de repartir sous les bombes pour aller récupérer sa belle-mère, ainsi qu'une nièce. Un voyage qu'il est encore prêt à recommencer. « *J'ai été adopté par l'Ukraine. C'est comme ma deuxième patrie. Il est normal de vouloir sauver les siens...* » ●

tout en France et veille à ce que l'accompagnement social soit assuré là où ces réfugiés se trouvent. « *Plusieurs hébergements publics sont mobilisés, différents centres collectifs ou semi-collectifs.* » Mais cet accueil a des limites et ne pourra sans doute excéder quelques mois. Il est ainsi prévu que des bailleurs privés puissent prendre le relai par le biais d'une intermédiation locative. Une fois arrivés dans l'Hexagone, certains réfugiés souhaitent également se rendre ailleurs en Europe.

Pour les aider dans leur projet, l'association Coalia est également présente à la Porte de Versailles. « *Généralement, ce deuxième voyage est motivé par la présence de la famille ou d'une communauté forte dans le pays concerné, mais aussi parfois par des perspectives d'emploi plus directes ou une vie locale bon marché. L'Espagne et le Portugal sont particulièrement prisés* », explique Alban Gueignot, chef du service hébergement au sein de Coalia. Les mois qui viennent nous en diront plus sur le devenir de ces milliers de familles exilées à la suite de la guerre qui ravage leur pays. Si la plupart d'entre-elles souhaitent retrouver l'Ukraine dès que possible, nul ne sait quand ce conflit se terminera et surtout quand ce pays, dont certaines villes sont en ruines, sera en capacité de les accueillir... ●

Antoine Janbon



Solidarités éphémères

Depuis le début de la crise, l'ANEF 63 se démène pour permettre aux réfugiés ukrainiens d'être hébergés dans les meilleures conditions. Reportage à Vichy, dans l'Allier, un département dans lequel de nombreuses familles ont été accueillies...



© Françoise Stjepovic



© Françoise Stjepovic

Avec 2 000 logements disponibles et près de 300 Ukrainiens accueillis à l'heure actuelle, le département de l'Allier ressemble à une terre promise pour ces femmes et ces enfants qui ont fui la guerre. Un phénomène qui repose en grande partie sur l'action de l'ANEF 63, l'association mandatée par la préfecture pour l'accueil et l'hébergement de ces populations. Depuis le début du conflit, celle-ci est à pied d'œuvre pour mobiliser les bénévoles, organiser une aide matérielle et favoriser le logement citoyen. « Dans les premières semaines, nous avons travaillé sans relâche pour permettre aux Ukrainiens de trouver très rapidement des places dans des familles d'accueil et pour assurer leur accompagnement. Une équipe de 8 salariés dédiés à ce projet a été constituée », explique Antoine Bouvet, chef de projet « développement associatif et communication » au sein de l'ANEF 63.

Progressivement, la stratégie de l'association évolue et avec l'aide de plusieurs communes, elle décide d'ouvrir plusieurs centres d'accueil provisoires. Ces derniers doivent donner la possibilité aux populations de se remettre d'un exil traumatisant avant d'intégrer plus sereinement une famille. Le plus important d'entre eux se situe au Vernet, une petite commune très proche de Vichy. Il s'agit d'un foyer de vie que les services techniques dédiés de l'ANEF ont entièrement rénové pour permettre l'accueil mi-avril de 23 réfugiés. Une

des originalités de ce centre : être presque entièrement géré par des bénévoles, les professionnels de l'ANEF n'intervenant qu'en soutien ou pour apporter une aide sur le plan administratif, notamment pour l'officialisation des protections temporaires des Ukrainiens, l'ouverture de leur droit à l'Allocation demandeur d'asile et leur inscription à la CPAM. « Ici, il y a des retraités, des actifs, des demandeurs d'emploi. Nous sommes d'horizons différents, mais tout le monde avance dans le même sens pour tenter d'apaiser et de soutenir ces familles », explique Patrice, ancien professionnel du social et coordonnateur du Centre. Cet accompagnement est avant tout basé sur le lien, l'humanité et les bonnes volontés. « Quand ces femmes et ces enfants sont arrivés, ils étaient détruits par l'exil et la guerre, repliés sur eux-mêmes, ayant peur de tout, mais au fil des jours, nous avons appris à faire connaissance et les activités que nous avons pu partager leur ont permis d'être un peu moins obsédés par la guerre. »

Des trésors d'imagination

Il faut dire que la trentaine de bénévoles déploie des trésors d'imagination pour redonner aux exilés le goût de la vie, comme des ballades partagées au bord de l'Allier, des concerts improvisés, des jeux avec les enfants ou encore des cours de français dans les jardins du foyer.



© Françoise Stjepovic



« Chacun apporte ses idées grâce à ses réseaux respectifs et presque tout devient possible. L'élan de solidarité dans notre territoire est proprement incroyable », explique Martine, elle aussi bénévole. Preuve de cet élan solidaire, l'immense dressing rempli de vêtements pour tous les âges, à la disposition des réfugiés ou encore la salle de jeux issue des centaines de dons de tout le département.

À noter également, la place centrale d'Irina, une interprète ukrainienne vivant dans la commune depuis plusieurs années et qui se rend régulièrement au foyer pour faciliter la communication avec les familles. « Mon pays est en guerre. Je suis ici, impuissante. La moindre des choses est de venir apporter mon aide. » Signe que les familles accueillies trouvent peu à peu leur place dans cet environnement protecteur et chaleureux, les femmes ont décidé récemment de préparer un repas typiquement ukrainien pour rendre un peu de toute l'hospitalité qu'elles ont reçue. « Je leur ai proposé de l'aide, mais elles souhaitaient tout prendre en main », raconte en riant Patrice.

Hébergement citoyen

Mais malgré toute sa richesse et l'intensité de ces moments partagés, cette aventure collective s'achèvera bientôt. Dès la fin du mois d'avril, les 23 réfugiés du Vernet devraient rejoindre les familles d'accueil volontaires pour les héberger. Le centre fermera alors ses portes avant de rouvrir quelques jours ou quelques semaines plus tard pour accueillir un nouveau groupe d'Ukrainiens. « Il est fort probable que cette séparation soit un peu difficile, car des liens très forts se sont créés dans le groupe des Ukrainiens et avec les bénévoles, mais l'accueil au sein de ce foyer est avant tout provisoire », rappelle Antoine Bouvet. C'est donc au sein de l'hébergement citoyen que devrait donc s'écrire le futur de toutes ces familles, même si là encore, il ne s'agit que d'une étape. Comme le souligne Chrystelle Govat, intervenante sociale de l'ANEF 63 et chargée du suivi des Ukrainiens au sein des logements citoyens, « le principal défi aujourd'hui est d'arriver à loger toutes ces familles dans des logements autonomes car l'accueil citoyen dans la durée va finir par montrer ses limites. Il nous appartiendra, en concertation avec l'État, de mettre à disposition les structures nécessaires... » ●

Antoine Janbon

Lutte libre

Mykyta, 14 ans, est un espoir national dans sa discipline de prédilection : la lutte libre. Natif de Melitopol à l'Est du pays, il doit se résoudre à quitter l'Ukraine avec ses parents et son petit-frère devant l'ampleur des bombardements qui s'intensifient dans la région à partir du début du mois de mars. Finis les championnats régionaux et les espoirs de médailles pour celui qui se destinait à intégrer un jour l'équipe nationale. Sa réalité se résume à une fuite, comme l'explique Olga, sa maman : « Nous avons connu les tirs sur les couloirs humanitaires que nous empruntons pour aller plus à l'Ouest, dans la partie du pays la plus calme. Nous avons passé plusieurs journées et nuits, cachés dans la forêt pour éviter les bombes. C'était un enfer ». Tout début avril, la famille atteint enfin la frontière polonaise. Elle est finalement évacuée par un avion par l'intermédiaire du Haut-Commissariat pour les réfugiés, direction Lyon, en France.

À partir d'un centre de transit, la Croix-Rouge propose à toute la famille de rejoindre l'Allier, en Auvergne. « Nous ne connaissons rien de cette région, mais on nous a dit que c'était très calme



alors nous avons accepté », raconte Serguei, le papa de Mykyta. Accueillie au sein du Foyer de vie du Vernet géré par l'ANEF 63, une commune toute proche de Vichy, la famille débarque sans aucune affaire, hormis les équipements de sport du jeune champion.

Car malgré cet exil, celle-ci n'a qu'un seul objectif : protéger les rêves de gloire de Mykyta et le hasard fait parfois bien les choses. Quelques jours après son accueil, l'ANEF, qui avait noué plusieurs mois auparavant un partenariat avec le Comité Auvergne-Rhône-Alpes Lutte et DA, lui propose d'aller rencontrer l'un des principaux entraîneurs du Pôle espoir national de Clermont-Ferrand. Accompagné par des bénévoles du foyer et une interprète de l'ANEF, Mykyta fait même quelques essais. À cause de son long voyage et d'une charge émotionnelle liée à l'exil encore très forte, les débuts de Mykyta sont encore balbutiants. Pourtant, l'entraîneur juge cette première étape encourageante et souhaite le revoir. De son côté, le jeune homme a repris espoir et souhaite désormais montrer toute l'étendue de son talent. « La lutte, c'est toute ma vie depuis que j'ai débuté cette discipline à l'âge de six ans. La France me donne une nouvelle chance, et je compte bien la saisir. » Après des semaines en enfer, le rêve de Mykyta est de nouveau en passe de devenir réalité. ●

« La crise ukrainienne bouscule les standards européens de l'asile. »

Responsable du Centre migrations et citoyennetés de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Matthieu Tardis revient sur les enjeux et les particularités de l'accueil en Europe des populations ukrainiennes.

Union Sociale : La guerre a mis sur les routes des millions de femmes et d'enfants. En quoi cette crise est-elle particulièrement inédite ?

Matthieu Tardis : Cet épisode de l'histoire est particulièrement inédit car il se situe au cœur de l'Europe. Les conflits récents générant des exodes massifs ont été nombreux ces dernières années, mais ils restaient lointains. C'est la raison pour laquelle nous n'en prenions pas vraiment la mesure. De la même façon, une des particularités de cet exode est qu'il résulte d'une invasion extérieure et pas d'un conflit interne. Enfin, il faut noter que les populations ayant fui sont principalement des femmes et des enfants. Le phénomène pourrait apparaître nouveau car en Europe, nous avons plutôt l'habitude d'hommes seuls lorsque l'on pense aux demandeurs d'asile. Pourtant, cette réalité est trompeuse. En effet, plus de la moitié des réfugiés dans le monde sont des femmes et 40 % d'entre eux, des enfants.

US : Quels sont les pays les plus concernés dans l'accueil de ces réfugiés et avec quelles conséquences ?

MT : Plus de 4,6 millions de réfugiés ukrainiens ont fui leur pays depuis le 24 février et le début de l'offensive russe, selon un nouveau décompte établi le 12 avril par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). La Pologne accueille de loin le plus grand nombre de réfugiés. 2,6 millions d'entre eux sont entrés dans ce pays. 700 000 personnes se sont également rendues en Roumanie et la Moldavie fait état de plus de 400 000 arrivées de réfugiés ukrainiens. Bien évidemment, ces arrivées sont potentiellement une charge très lourde pour ces différents pays et ces derniers seront sans doute soutenus, mais il faut préciser qu'il ne s'agit que d'entrées et qu'un grand nombre de ces réfugiés ont été accueillis ensuite dans d'autres États comme l'Allemagne, l'Espagne ou le Portugal, ces deux derniers pays ayant déjà une communauté ukrainienne sur place.

Une plateforme dédiée aux réfugiés

La plateforme Réfugiés.info est une application mobile et un site web contributif qui propose de l'information simple et traduite pour les personnes réfugiées et leurs aidants. Plus de 480 fiches sont déjà disponibles et un nouveau portail dédié a été créé pour donner des informations sur la guerre en Ukraine. Réalisée par la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, avec l'équipe Réfugiés.info portée par la Mednum, en lien avec les

ministères de l'Intérieur et du Logement, la plateforme offre une information fiable sur les différentes manières de se mobiliser auprès d'associations, partout en France. Hébergement citoyen, collecte de matériels, interprétariat, recrutement de bénévoles... la plateforme est ouverte à tous ceux qui souhaitent agir. Toutes les missions de bénévolat présentes sur parrainage.refugies.info sont le fruit d'un partenariat avec la plateforme publique « JeVeuxAider.gouv », où les associations

certifiées peuvent poster des missions et les bénévoles s'engager.

Une section traduite en ukrainien est également disponible pour les ressortissants récemment arrivés. Elle propose des fiches simples pour répondre aux premiers besoins (accéder à un centre de soins psychologiques, comment faire un vaccin, prendre un rendez-vous sur Doctolib, inscrire ses enfants à l'école...). De nouvelles fonctionnalités sont ajoutées régulièrement. ●



© Michel Le Moine

plus importante. Plus de 45 000 personnes fuyant la guerre en Ukraine sont passées par la France, qui a délivré près de 40 000 autorisations provisoires de séjour, a indiqué récemment le ministère de l'Intérieur. À ce jour, 25 881 personnes sont hébergées dans notre pays.

US : L'Union européenne s'est largement mobilisée pour assurer la protection des réfugiés ukrainiens. Cet épisode de l'histoire peut-il avoir un impact sur la mise en place d'une politique européenne de l'asile ?

MT : Les standards européens classiques en matière d'asile sont de contrôler les populations *a priori*, de les maintenir dans l'espace national, de ne pas leur laisser choisir leur pays d'accueil et de leur imposer une période probatoire avant de leur reconnaître une protection. Concernant les populations ukrainiennes, ces standards ont complètement explosé. Dans le cadre de la directive sur la protection temporaire, ces dernières peuvent choisir leur pays d'accueil. Elles ne sont pas maintenues dans un espace frontalier et elles sont protégées sans passer par une période probatoire. Il est cependant trop tôt pour évoquer l'émergence d'une politique d'asile européenne impliquant un système de solidarité entre les pays de l'Union pour l'accueil des demandeurs d'asile car certains États, comme la Pologne

par exemple, sont encore fortement réticents. Il faudra sans doute attendre la fin du conflit en Ukraine pour tirer les vraies conclusions de cette séquence.

US : Les réfugiés ukrainiens bénéficient d'un statut particulier en France. Combien de temps va durer cette protection ?

MT : Comme partout en Europe, les populations ukrainiennes accueillies en France sont sous le statut de la protection temporaire. Une protection qui peut se prolonger sur une période de trois ans. Il s'agit bien d'une protection de groupe qui s'adresse à toutes les personnes résidentes de l'Ukraine et qui ne tient pas compte des situations particulières. Durant cette période, les personnes protégées peuvent également demander l'asile, mais pour obtenir le statut de réfugié, elles devront prouver une menace personnelle et individuelle. Les Ukrainiens présents en France bénéficient à l'heure actuelle d'un hébergement temporaire dans différentes structures mises à disposition par l'État ou les collectivités locales. Ils peuvent également s'appuyer sur une grande mobilisation citoyenne de simples particuliers, qui proposent de les accueillir. Cet élan de solidarité, s'il est très positif, n'est pas sans poser de questions car il ne faudrait pas que l'État se défausse de ses obligations, en faisant peser toute la responsabilité de cet accueil sur la population, notamment si celui-ci venait à durer.

US : N'existe-t-il pas un risque de traitement à deux vitesses entre les réfugiés ukrainiens et les autres demandeurs d'asile en France, pour qui les conditions de protection restent bien plus complexes ?

MT : Cette question, qui traverse certains discours politiques, ne me paraît pas très constructive. Elle ne tient pas compte du fait que les réfugiés syriens, en 2015, avaient bénéficié d'un élan de solidarité très fort dans certains pays d'Europe, en particulier en Allemagne, mais aussi en France. La situation plus favorable des populations ukrainiennes doit, au contraire, nous permettre de réfléchir à l'efficacité en termes d'intégration d'un statut plus favorable pour l'appliquer à l'avenir aux demandeurs d'asile d'autres nationalités, notamment pour ce qui concerne la mobilité et la possibilité pour eux de travailler durant toute la période de leur examen. Il faut également noter que l'accueil des populations ukrainiennes a donné lieu à des collaborations originales entre les associations et les collectivités locales. Toutes ces coopérations nouvelles augurent peut-être d'une nouvelle manière d'aborder l'accueil en France. ●

**Propos recueillis
par Antoine Janbon**



Patrick Doutreligne
Président de l'Uniopss

© Michel Le Moine

Quels enjeux du prochain Congrès de l'Uniopss ?

Après deux ans d'absence, le Congrès de l'Uniopss fait son retour à Rennes les 13 et 14 mai, quelques semaines après l'élection présidentielle. Président de l'Uniopss, Patrick Doutreligne revient sur les enjeux de ce grand rendez-vous des acteurs de la solidarité.

Union Sociale : Notre président de la République est désormais désigné. Quel est votre sentiment après cette élection ?

Patrick Doutreligne : Le sentiment à la suite de cette élection est mitigé. Je suis évidemment soulagé de ne pas voir un parti de droite nationaliste prendre le pouvoir dans notre pays. Pourtant, je note également que ce parti extrême rassemble plus de 20 % des électeurs au premier tour. Autant de personnes suffisamment en colère

et frustrées pour s'inscrire dans cette voie. Après le discours du chef de l'État à la suite de son élection, il y a aussi beaucoup d'interrogations quant à ses intentions. Celui-ci semble vouloir s'engager vers plus de concertation, de cohésion sociale et mettre l'écologie au rang de ses priorités. Mais ces objectifs étaient déjà à l'ordre du jour il y a cinq ans lors de sa première investiture. Les prochaines semaines et la nomination du futur gouvernement nous en diront plus, mais il convient d'être prudent car jusqu'à maintenant,

Emmanuel Macron a exercé le pouvoir de façon plutôt solitaire et n'a pas tenu compte de la voix et des propositions de la société civile, en particulier des associations. Si la démocratie est incontestablement le moins mauvais système, il convient sans doute de se poser la question de son amélioration. Il n'est plus envisageable que les Français n'aient le droit de s'exprimer sur les grands sujets de notre pays, qu'à l'occasion d'une élection tous les cinq ans. De la même façon, un système qui n'offre qu'une poignée de députés à

des partis qui rassemblent plus de 40 % des suffrages, pose question. Si l'on ne procède pas aux changements nécessaires, en donnant la possibilité à ces mouvements d'être démocratiquement représentés, c'est dans la rue qu'ils se feront entendre, avec tous les excès que l'on connaît.

Union Sociale : Au regard de cette récente étape électorale, quels seront les enjeux du prochain Congrès de l'Uniopss ?

Patrick Dutreligne : Ce Congrès intervient dans un moment stratégique puisque le gouvernement ne sera pas définitivement constitué et que les élections législatives n'auront pas encore eu lieu. Il sera alors temps de faire passer des messages forts en direction des futurs députés sur le sujet de la solidarité. Il faut simplement espérer que nous aurons suffisamment de diversité politique au sein de l'Assemblée nationale pour permettre un débat démocratique sur cette thématique. Le fonctionnement actuel de nos institutions fait que, pour plus de cohérence, les Français élisent des députés de la même couleur politique que le chef de l'État. Ce système présente l'avantage de l'efficacité de l'action politique, mais le défaut de concentrer tous les pouvoirs dans les mains de la majorité présidentielle, sans avoir la possibilité de débattre sur les réformes envisagées. Espérons donc qu'une plus grande diversité politique sera représentée pour que de vrais échanges émergent sur tous les sujets qui concernent les associations que représente l'Uniopss.

Union Sociale : Justement, quelles seront les priorités de l'Union pour le prochain quinquennat ?

Patrick Dutreligne : Les sujets sont évidemment nombreux et l'on peut retrouver une grande partie de nos constats et propositions dans le Modèle social et solidaire renouvelé que l'Uniopss a publié en mars et qui sera largement évoqué lors de notre Congrès

de Rennes (lire encadré p.28). La première priorité, selon l'Uniopss, devra porter sur l'adoption d'une grande loi sur l'autonomie. Cette loi grand âge est demandée par les associations depuis de longues années et faisait partie des promesses d'Emmanuel Macron lors du précédent quinquennat. La crise sanitaire, les problématiques d'attractivité du secteur qui manque cruellement de bras pour assumer ses missions, mais également les récents scandales qui ont touché plusieurs acteurs lucratifs, font que cette réforme est de plus en plus urgente. Celle-ci nécessite une réflexion systémique autour des inégalités territoriales, des déserts médicaux, mais également sur l'amélioration des conditions de travail des personnels. Par exemple, permettre aux aînés de vivre à domicile implique une véritable politique d'aménagement de l'habitat, mais suppose parallèlement de largement revaloriser la rémunération des professionnels du secteur.

Union Sociale : Le sort de la jeunesse ne mérite-t-il pas également d'être mieux pris en compte ?

Patrick Dutreligne : La jeunesse a profondément souffert pendant la crise. Durant le quinquennat, les efforts du gouvernement ont surtout porté sur l'enfance, au travers notamment du Plan pauvreté, sans tenir compte au passage qu'il était également nécessaire de se préoccuper du sort des parents. Le chef de l'État a également toujours considéré que le moyen le plus efficace d'aider la jeunesse était de la remettre sur le chemin de l'emploi. Si cette analyse est cohérente, elle ne tient pas compte du fait qu'avant d'arriver à un métier, les jeunes les plus fragiles ont besoin d'être accompagnés dans de nombreux domaines sociaux et parfois psychologiques. Dans cette même optique, les quartiers entrant dans le cadre de la politique de la Ville, n'ont pas été assez soutenus durant le précédent quinquennat. Si l'on ne veut pas



© Michel Le Moine

« Ce Congrès intervient dans un moment stratégique... Il sera temps de faire passer des messages forts en direction des futurs députés sur le sujet de la solidarité. »

que la situation se dégrade encore dans ces territoires, des mesures fortes doivent être envisagées pour faire d'eux des espaces de dynamisme et de mixité.

Union Sociale : Durant cette campagne, les annonces d'Emmanuel Macron en matière de lutte contre la pauvreté ont été pour le moins contradictoires. Comment les analyser ?

Patrick Dutreligne : Il est vrai que l'annonce du conditionnement du versement du RSA à un certain nombre d'heures de travail gratuites a de quoi inquiéter. Mais parallèlement et un peu plus tard dans la campagne, Emmanuel Macron a annoncé une revalorisation des minimas sociaux et une automaticité des versements des prestations pour limiter le non-recours, ce qui va plutôt dans le bon sens. Bref, toutes ces annonces, qui ont évolué au fil de la campagne, ne sont pas très lisibles et il faudra sans doute attendre les premiers mois du quinquennat pour prendre la mesure du tournant social ou non de celui-ci.

Union Sociale : Une grande partie des échanges du Congrès va porter sur la nécessaire conciliation entre l'écologie et le social. Cette thématique devra-t-elle au centre prochain quinquennat ?

Patrick Dutreligne : Le chef de l'État semble avoir pris conscience de l'importance du défi écologique qui se





© Michel Le Moine

« On ne peut pas envisager de sauver la planète, sans prendre en compte l'ensemble de nos concitoyens dont les situations sociales, parfois difficiles, empêchent d'avoir cette vision à long terme. »

▷ présente à nous dans les prochaines décennies, en envisageant de faire rentrer cet objectif dans les attributions du futur Premier ministre. Il semble également avoir compris qu'il ne suffit pas de décréter des grands objectifs nationaux pour avancer, mais qu'il convient également de tenir compte de la situation des plus fragiles. C'est d'ailleurs l'objectif des aides plus ciblées qui doivent permettre à toute une partie de la population de faire face à la hausse des prix de l'énergie. Dans cette optique, il faudra, à

l'avenir, donner plus de place aux territoires pour faire vivre cette nécessaire conciliation entre l'écologie et le social. Ces cinq dernières années en effet, un grand nombre de nos concitoyens ont pu avoir l'impression qu'en matière d'écologie, tout était décidé de et pour Paris, sans que leur situation ne soit véritablement prise en compte, en particulier concernant la hausse du prix de l'énergie et de l'alimentation. C'est l'une des raisons qui a conduit à la crise des gilets jaunes. On ne peut pas envisager de sauver la planète, sans prendre en compte l'ensemble de nos concitoyens, dont les situations sociales, parfois difficiles, empêchent d'avoir cette vision à long terme.

Union Sociale : Les associations ont été négligées lors du dernier quinquennat. Comment changer la donne pour les cinq prochaines années ?

Patrick Doutreligne : Cette élection a montré que la France était découpée en quatre blocs : un bloc du pré-

sident, une droite extrême, une gauche radicale et une partie des Français qui ne s'intéressent plus à la politique et qui n'ont même pas voté. Si l'on ne fait pas évoluer notre système démocratique en insufflant plus de participation citoyenne et en ne tenant pas compte du dialogue nécessaire avec la société civile dans son ensemble, le camp des extrêmes et de ceux qui ne se retrouvent plus dans la chose publique ne va pas cesser de prendre de l'ampleur. Cette évolution démocratique ne concerne pas seulement l'État. Elle implique également les associations et les corps intermédiaires qui, s'ils ne donnent pas plus de place à la parole de toutes les personnes qu'ils accompagnent, peuvent sombrer dans une forme de « notabilisation » qui les rendrait peu crédibles. Cette remise en question démocratique, qui est forcément progressive, devra donc concerner tous les échelons de la société.

**Propos recueillis
par Antoine Janbon**

Plaidoyer pour le prochain quinquennat

Publié en mars, en pleine campagne présidentielle, le Modèle social et solidaire renouvelé de l'Uniopss sera au centre des discussions du prochain Congrès de l'Union à Rennes, les 13 et 14 mai prochains. À l'aube de ce nouveau quinquennat, les attentes des acteurs de la solidarité et les défis que devra relever la société française dans les cinq prochaines années sont en effet nombreux. Le climat de défiance vis-à-vis de la démocratie représentative, la montée de l'individualisme, les inégalités sociales et territoriales, font partie des premières préoccupations de l'Uniopss. Pour lutter contre ces dernières, celle-ci souhaite la mise en place d'un vaste politique de prévention. De la même manière, les espaces de débats et de démocratie participative deviennent une nécessité pour préserver la paix sociale et le lien relationnel.

Le Modèle évoque également la situation des professionnels du social. Ces derniers se trouvent dans un questionnement sur le sens de leurs actions si les procédures prennent le

pas sur la relation humaine d'aide et de soins et si leurs missions ne permettent pas, malgré leur implication, d'améliorer la situation des publics qu'ils accompagnent. Il convient d'instaurer une réflexion sur le sens de cette activité en direction des plus fragiles, en dépassant la simple revalorisation des rémunérations. L'Uniopss souligne l'importance de faire vivre la société inclusive en étant réaliste sur sa mise en œuvre. Elle rappelle la réflexion nécessaire autour de notre système de protection sociale afin que celui-ci évolue pour ne laisser aucune personne fragile sur le bord de la route. Enfin, la nécessaire conciliation entre l'écologie et le social fait partie, selon l'Uniopss, des grands objectifs des prochaines années. Une thématique qui sera longuement débattue à l'occasion du prochain Congrès de Rennes.

Pour plus d'informations :

www.uniopss.asso.fr Rubrique **Actualités**

Directions[s]

UNE GAMME ÉDITORIALE COMPLÈTE

au service des directeurs et cadres du secteur social et médico-social



LE MAGAZINE EN VERSION PAPIER

Toutes les ressources pour accomplir vos missions : la boîte à outils, les repères et analyses, des éclairages experts et des témoignages de terrain.



LE MAGAZINE EN VERSION NUMÉRIQUE

à consulter à tout moment partout où vous êtes.



LA NEWSLETTER

Chaque semaine, retrouvez dans la Lettre de Direction[s] le tour de l'actualité professionnelle et juridique, analysée et synthétisée.



WWW.DIRECTIONS.FR

Un accès illimité aux articles, une recherche aisée pour les thématiques qui vous intéressent, des services : offres d'emploi, événements, offres de formations...

Retrouvez toutes nos offres sur
www.directions.fr

Faire vivre une société de l'engagement

Alors que le chef de l'État a rappelé, dans une tribune publiée en avril dans *Le Figaro*, sa volonté de faire de l'engagement l'un des piliers du quinquennat, le Service Civique ne cesse de monter en puissance et pourrait prendre à l'avenir, une dimension européenne.

Le 10 mars 2010, était promulguée la loi relative au Service Civique. Fruit de longues consultations, ce dispositif vise à renforcer la cohésion nationale et favoriser la mixité sociale. Il permet aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général. Depuis plus de douze ans, le nombre de jeunes s'inscrivant dans ce dispositif n'a pas cessé de progresser. Alors que leur nombre n'était que de 6 000 en 2010, il s'élève aujourd'hui à plus de 600 000. « *Le dispositif est désormais totalement identifié par les jeunes et toujours plus soutenu par les pouvoirs publics, comme le montrent les moyens alloués en 2020 pour son développement* », affirme Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique. Celle-ci souligne d'ailleurs la valeur de l'implication du réseau Uniopss-Uriopss qui permet chaque année à plus de 400 jeunes d'être accueillis dans ses associations membres.

Accusé pendant un temps et sans doute à tort, de participer à la précarisation de la jeunesse et de compenser par des emplois à bas coût, les pertes de financement des associations, le dispositif semble rendre unanimes les associations qui en font un usage de plus en plus massif et diversifié. « *Les missions des volontaires se sont considérablement enrichies, notamment pendant la crise. Une période pendant laquelle les jeunes sont intervenus dans des champs extrêmement divers comme la santé, l'écologie, le soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap, mais aussi les réfugiés à qui une aide considérable a été apportée pour expliquer à ceux qui ne comprenaient pas le français, les fondamentaux des gestes barrières* ». Selon Béatrice Angrand, cette période si particulière a montré toute la plus-value de ce dispositif pour l'ensemble de la société.

Un constat peut-être pour le grand public, car du côté des volontaires et des associations, les avan-

tages d'une telle démarche ne font plus aucun doute depuis plusieurs années. « *Les volontaires qui s'engagent apprennent l'autonomie, la capacité de s'organiser, de partager un collectif, mais également de prendre conscience de la vulnérabilité de certains publics et de vivre une expérience de mixité sociale*. » Du côté des associations, les bénéfices sont également nombreux. La présence des jeunes jette un regard nouveau sur leurs pratiques. Ces derniers apportent une expérience, une histoire qui vient sans doute enrichir le vécu des équipes. Une implication susceptible dans bien des cas d'améliorer la gouvernance. Selon une étude menée par l'Agence, 57 % des volontaires souhaitent s'investir dans une association à la suite de leur Service. Bref, une vraie soif de citoyenneté.

Corps européen de solidarité

Consciente de ce succès, l'Agence souhaite d'ailleurs développer un autre dispositif financé par l'Union européenne qui ne date que de 2018, mais qui poursuit le même objectif à l'échelle continentale : le Corps européen de solidarité. Accessible pour des jeunes de 18 à 30 ans, même non diplômés (contrairement à Erasmus), il propose des missions de solidarité de deux à 12 mois à des jeunes qui n'auraient pas l'occasion de vivre l'expérience de la mobilité. Aujourd'hui, près de 4 000 d'entre eux se sont engagés avec le Corps européen.

Tous ces dispositifs incarnent la volonté des pouvoirs publics de faire vivre cette fameuse société de l'engagement, même si des progrès méritent encore d'être accomplis sur le sujet, comme le souligne la présidente de l'Agence du Service Civique : « *L'implication des jeunes est très variée. Elle est souvent liée à des causes, parfois ponctuelle, parfois virtuelle. Il faut sans doute mieux reconnaître ces différentes volontés de participer, en mettant en valeur toutes les compétences qu'elles permettent d'acquérir* ». ●

ASH

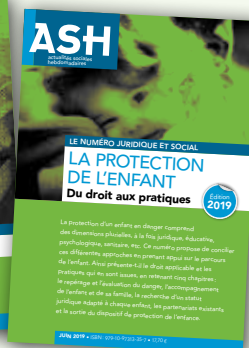
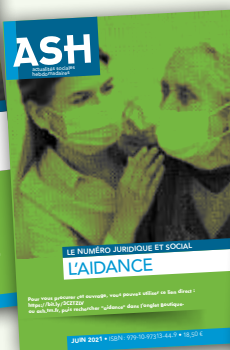
Réseau social depuis 1955

Les **Actualités Sociales Hebdomadaires**, c'est non seulement **un journal** qui vous livre une information de qualité sur l'actualité du secteur social et médico-social, mais aussi **un outil de travail** qui assure une **veille juridique**. Le site internet **ash.tm.fr** vous propose des **podcasts** à écouter sans modération, des actualités et une newsletter quotidiennes.

L'offre numérique vous permet de découvrir l'essentiel de notre contenu éditorial pour **1€** le premier mois puis **9,90€** mensuels.

ASH publie également des **numéros spéciaux** et **hors-séries** dédiés à l'accompagnement des personnes souffrant de **handicap**, de pathologies liées au **vieillessement**, d'exclusion, de **précarité** ou d'**enfants placés** par mesure de protection.

Découvrez les ASH pour 1€ sur ash.tm.fr



Handicap - Vieillessement - Protection de l'Enfance - Autisme - Précarité... ASH est sur tous les fronts !





UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

S'INVESTIR ICI POUR MIEUX VIVRE ICI

FINANÇONS LOCAL
PENSONS LOCAL
AGISSONS LOCAL
SOCIAL
ET SOLIDAIRE



ENSEMBLE, NOUS AVONS CE POUVOIR
LE POUVOIR DU NOUS
RDV DANS VOTRE AGENCE